

Document : 2010-00000000-0000

Document

Document de la Commission des affaires sociales

Document de la Commission des affaires sociales

Document

Document de la Commission des affaires sociales

Le rôle des associations à la disposition des services de la Commission des affaires sociales est d'apporter une aide aux personnes en situation de handicap social. Ces associations sont des associations à but non lucratif.

Ces associations ont pour but de fournir une aide aux personnes en situation de handicap social. Elles ont pour but de fournir une aide aux personnes en situation de handicap social.

Le rôle des associations à la disposition des services de la Commission des affaires sociales est d'apporter une aide aux personnes en situation de handicap social. Elles ont pour but de fournir une aide aux personnes en situation de handicap social.

Le rôle des associations à la disposition des services de la Commission des affaires sociales est d'apporter une aide aux personnes en situation de handicap social. Elles ont pour but de fournir une aide aux personnes en situation de handicap social.

Le rôle des associations à la disposition des services de la Commission des affaires sociales est d'apporter une aide aux personnes en situation de handicap social. Elles ont pour but de fournir une aide aux personnes en situation de handicap social.



Document